

SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 26 Novembre 2019

Préavis de grève déposé ce jour

Applicable à compter du 2 décembre 2019, 6h00

Suppression des heures supplémentaires

Travaux exceptionnels et dérogations syndicales

Camarades,

Depuis quelques mois maintenant, les discussions au plan local stagnent et n'avancent pas. Bon nombres de sujets ont déjà faits l'objet d'échanges entre nous mais sans toutefois être réglés ce qui nous pose d'importants problèmes de fonctionnement.

A noter également que le temps pris pour les discussions nationales de l'axe seine impactent directement ce climat social actuellement dégradé, constatant un manque de disponibilité du DRH, combiné à une absence réelle ou fictive de mandat donné en son absence mais également de son attitude, plus que provocante, envers notre organisation syndicale.

Les revendications que nous portons à travers ce préavis de 5 pages, construit à partir du retour de vos délégués, sont multiples et variées et concernent l'ensemble des services du GPMH (effectifs et remplacements, organisations de travail, investissements, ré internalisation d'activités, croisières, parc autos et outillages, classifications, création de pôles, etc.).

Camarades, il est important et fondamental que chacun respecte ce préavis et que l'unité des travailleurs derrière notre organisation syndicale CGT envoie un message clair à la direction du port qui oublie trop facilement les sujets en cours qui pour certains sont en discussions depuis des mois voire des années.

A noter également que ce préavis est reconductible ce qui signifie que des actions, en plus de la suppression des HS, travaux exceptionnels et dérogations, pourront être entreprises dès le 2 décembre si la direction générale tarde à nous contacter.

Unis et solidaires pour obtenir de nouvelles avancées sociales

Nous comptons sur l'implication de tous pour que ce préavis soit respecté à la lettre

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage